



jugement executoire, huissier de justice

Par **LYDIADOM**, le **24/06/2011** à **15:52**

Bonjour

Après un jugement executoire en notre faveur, (malfaçons sur constructions et abandon de chantier), notre avocat et nous même avons saisi un cabinet d'huissiers pour récupérer la somme de 43 000 € que le maçon nous doit. Cela fait un mois que l'huissier a perçu un premier versement, et nous n'avons toujours rien ??? Impossible d'avoir un dialogue avec l'huissier, quand on se deplace, les huissiers sont à l'exterieur ...au tél on se fait jeter par la personnes !

Nous n'arrivons pas à savoir commes les choses vont se passer, et pourquoi nous n'avons toujours pas l'argent ? le maçon est solvable, il possede 3 maisons. pouvez vous nous donner des conseils, pour que l'on puisse savoir ce qui se passe ...un jugement executoire a été prononcé car nous habitons dans un abri de jardin depuis un an il y a urgence, pour pourvoir terminer les travaux de la maison, nous avons beoin de cet argent, en plus nous sommes dans une situation difficile pécutierement, car nous avons du faire un autre credit pour reparation de la toiture à cause des fuites...pouvez vous aider ?

Nous attendons vos conseils

Merci

lydia

Par **rugbys**, le **24/06/2011** à **16:21**

Bonjour,

Je vous conseillerais une lettre en LRAR pour demander un rendez vous et si pas de réponse courrier en LRAR "chambre" départementale des huissiers de justice de votre département ou région en expliquant point par point les détails de votre affaire. Les lions ne se mangent pas entre eux mais ils n'aiment pas la publicité et la remise en cause.

Bon courage.

Par **LYDIADOM**, le **24/06/2011** à **17:13**

Merci pour votre réponse

cordialement

Lydia